



Convocation

Séance du conseil communal du 21 décembre 2021 à 16:00 heures

Par la présente, le conseil communal de la commune de Berdorf est invité à se réunir en date du **mardi 21 décembre 2021 à 16:00 heures** dans la maison communale à Berdorf et ceci afin de délibérer sur les objets suivants:

En séance publique

Syndicats intercommunaux, office social et coopération régionale et nationale

1. Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 de l'Office social régional de Beaufort

Enseignement musical

2. Approbation de l'organisation scolaire rectifiée de l'école de musique de l'UGDA pour l'année scolaire 2021/2022
3. Approbation de l'avenant à la convention avec l'UGDA pour l'année scolaire 2021/2022

Vie associative

4. Traitement des demandes de subsides de quelques associations et approbation des subsides calculés pour l'année 2021

Comptabilité communale, taxes communales et tarifs pour services

5. Approbation du Plan d'Action Local 2022 du CIGR Mëllerdall
6. Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 de la commune
7. Adaptation du prix du repas sur roues à la hausse des prix récente

Gestion de projets et propriétés communales

8. Approbation du devis concernant la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2022 – chemin rural «Dousterhaff-Kalkesbach» et chemin rural «Lëtschent» à Berdorf
9. Approbation du devis concernant l'installation d'un cube Boulder au site du centre récréatif «Maartbësch»
10. Approbation du devis pour la réfection des glissements de l'accotement taluté de la rue vers le hameau Birkelt
11. Approbation de concessions pour des tombes ou emplacements sur les cimetières de la commune

Divers

12. Informations d'actualité données par le bourgmestre et les échevins. Questions des conseillers au collège des bourgmestre et échevins.

Séance du collège des bourgmestre et échevins du 15 décembre 2021

Présent: Mme Suzette Seyler-Grommes, échevine et présidente;
M Daniel Scharff, échevin;
M Oé Claude, secrétaire communal;

Absence excusée: M Joé Nilles, bourgmestre;

Berdorf, le 15 décembre 2021
Le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

(Contreseing art. 74 loi communale)



Le bourgmestre ff